

COMPTE-RENDU
de la treizième Assemblée Générale
de l'association LIFECIRCLE
pour l'année d'activité 2024
25 juin 2025 à 18 heures 30
à Biel-Benken

Conformément aux statuts, les décisions sont prises à la majorité simple. Une majorité des 2/3 est nécessaire pour les changements de statuts. Vous trouverez les statuts sur notre page internet :

http://www.lifecircle.ch/pdf/lifecircle_Vereinsstatuten.pdf

Présents : La présidente	Erika Preisig
Assesseur	Moritz Gall
Comptable/ Trésorier	Markus Lüthi
Responsable du matériel	Christian Wessendorf
Actuaire	Yvonne Mitschler
Adhérents	16 adhérents avec droit de vote
Non-adhérents	2, sans droit de vote
Absents : Excusés	divers adhérents. Vu leur nombre, ils ne sont pas nommés individuellement

ORDRE DU JOUR

1. Mots de bienvenue de la Présidente
 - 1.1. Election des scrutateurs et des scrutatrices
 - 1.2. Election du président ou de la présidente de séance
 - 1.3. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de juin 2024.
Celui-ci figure sur notre site : www.lifecircle.ch
3. Rapport annuel 2024 de la Présidente
4. Rapport Financier 2024
 - 4.1. Rapport du Trésorier
 - 4.2. Rapport des Réviseurs aux Comptes
 - 4.3. Approbation du Rapport Financier et du Rapport des Réviseurs aux Comptes
5. Décharge du bureau
6. Réserve de CHF 50.000.- pour la formation continue destinée aux médecins
7. Cotisations des adhérents
8. Budget 2025 et Approbation
9. Demandes des adhérents
10. Points divers, récit d'expériences de la Présidente

1. Mots de Bienvenue de la Présidente

La Présidente ouvre la treizième Assemblée Générale à 18 h 34 et salue l'ensemble des participants.

1.1. Madame Joke Loosli est élue scrutatrice.

1.2. Monsieur Werner Lüdi prend la fonction de président de séance.

1.3. L'ordre du jour est adopté par tous les participants.

2. Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de juin 2024

Le compte-rendu de la douzième Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport Annuel de la Présidente pour l'année 2024

Le rapport annuel a été envoyé à l'ensemble des adhérents. La présidente demande s'il y a des questions ou des suggestions à ce sujet. La réponse est négative et tous les participants saluent ce rapport et l'apprécient.

4. Rapport Financier 2024

4.1. Le trésorier présente les comptes pour l'année 2024 et s'excuse d'emblée pour l'erreur concernant le montant du bénéfice de CHF 162.250.- en 2024 et dont les prévisions étaient bien trop élevées. Cette erreur est due au fait que les dons provenant de la Fondation Eternal Spirit avaient été comptabilisés dans la catégorie « gain » et qu'il n'avait pas été tenu compte du fait que la Fondation avait un crédit d'un montant de CHF 155.000.- auprès de lifecircle. Ce crédit a été remboursé. Il n'y a donc plus que le prêt « Coopérative d'habitation Chreemer Kari », lequel s'élève au montant de CHF 50.000.- .

La dissolution de la Fondation Eternal Spirit a eu pour conséquence l'attribution de sommes plus élevées, mais celles-ci sont sous forme de fonds immobilisés et n'ont pas d'incidence significative sur le plan des gains.

Les actifs ont augmenté de CHF 230.000.-. Grâce à une bonne politique d'investissement, le capital immobilisé a augmenté de CHF 12.000.-. Le Fonds « Cadre de vie alternatif » a bénéficié de l'apport de CHF 100.000.- en provenance de la Fondation Eternal Spirit. Deux autres Fonds ont été transférés de la Fondation Eternal Spirit à l'association lifecircle, un « don pour frais juridiques » d'un montant de CHF 41.111.-, ainsi que des « provisions pour cas d'indigence » d'un montant de CHF 34.602.- ces deux montants sont immobilisés et ne peuvent être employés qu'à ces postes. L'association a néanmoins atteint un gain de CHF 47.439.-. Lors du calcul apparaissent les CHF 150.000.- comptabilisés par erreur.

Les autres chiffres correspondent prévisions du budget 2024, excepté le montant des intérêts qui dépasse les prévisions d'environ CHF 6.000.-. De même, lifecircle a reçu CHF 11.000.- de plus de dons que prévus. Les dépenses se situent presque toutes en dessous des prévisions, excepté pour le poste consacré aux manifestations. A notre plus grande satisfaction, la Table Ronde organisée à la Hofmatt a connu auprès du public un succès supérieur à ce que nous escomptions, ce qui a augmenté nos frais.

Aucune question concernant ce rapport n'a été posée.

4.2. M. Lüthi lit le rapport des Réviseurs aux Comptes. Le bureau est responsable du Rapport Financier daté du 31.12.2024. L'entreprise Strauman Treuhand AG l'a supervisé. Elle n'a pas constaté de faits permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois et aux statuts.

4.3. En réponse à une question concernant la réduction de CHF 700.- par année d'adhésion lors d'une MVA, maintenant que la Fondation Eternal Spirit a été dissoute, le Trésorier informe que cette somme sera prise en charge par l'association lifecircle et non pas par la Fondation Eternal Spirit. Cette réduction est donc bien maintenue. Autre question : Peut-on encore signaler à lifecircle des institutions qui ont besoin de soutien financier ? Le trésorier répond qu'actuellement, lifecircle s'abstient de dons importants, étant donné cette contribution de CHF 700.- par année d'adhésion lors des des MVAs. De petites sommes de l'ordre de CHF 1000.- peuvent toutefois être envisagées. Rapport Financier et Rapport des Réviseurs aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge du Bureau

L'ensemble des participants tient une minute de silence en souvenir d'Annelies Herzog, décédée cette année. Puis, la Présidente donne la parole au président de séance W. Lüdi. Madame Irene Stiefel se présente et souhaite être élue au Bureau l'année prochaine. Elle est née en 1955 à Zürich, a fait des études d'orthophonie et a enseigné l'anglais. Maintenant qu'elle est à la retraite, elle souhaite exercer une activité utile en accord avec ses convictions et offrir son soutien à Madame E. Preisig dans le cadre de lifecircle. Afin d'acquérir une connaissance approfondie du travail qui l'attend au cas où elle serait élue, elle participera aux réunions du bureau jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Deux postes sont encore à pourvoir au sein du Bureau, les candidats sont invités à se manifester.

Par ailleurs, Andrea Jossi est la nouvelle responsable du secrétariat, l'assemblée lui souhaite la bienvenue.

La décharge du Bureau est votée à l'unanimité.

6. Provision de CHF 50.000.- pour une journée de formation pour médecins

La présidente avait déjà abordé ce projet dans son rapport, elle voudrait organiser pour les médecins une journée entière de formation, avec des ateliers, au sujet de la MVA. Malheureusement, rien ou presque n'est proposé dans le cadre des études de médecine. Elle espère ainsi, par cette formation qualifiante et reconnue, encourager et permettre à des médecins généralistes d'accompagner leurs propres patients. Beaucoup de médecins ont aussi peur des conséquences juridiques potentielles

que pourrait avoir leur engagement. Madame E. Preisig va d'abord faire le point sur l'écho que reçoit ce projet. Elle ne voudrait pas demander une grande contribution financière aux médecins. Suite à aux questions des participants, elle répond que la question de la sédation terminale ne sera pas abordée, il s'agit exclusivement de MVA. Elle précise aussi que cette formation s'adressera à tous les médecins de l'ensemble des régions de Suisse et non pas seulement à ceux de la région de Bâle et qu'elle envisage cette formation au plus tôt pour l'année 2026, mais plutôt pour l'année 2027.

L'ensemble des participants donne son accord pour ce projet et la réserve de CHF 50.000.-

7. Cotisations des adhérents

Le montant est maintenu avec l'accord de l'ensemble des participants.

8. Budget 2025 et approbation

Le Trésorier présente le budget 2025, lifecircle compte sur un déficit de CHF 45.000.- étant l'accord pour la réserve de CHF 50.000.-. Il n'y a plus de don de la part d'Eternal Spirit puisque la Fondation a été dissoute. Vu la baisse du nombre d'adhérents, la somme provenant des cotisations est également en baisse. Les dépenses sont presque égales, hormis pour le téléphone et les frais de port. La modernisation permettra de baisser ces frais.

Il faut tenir compte de la réserve de CHF 50.000.- (Point 6.) qui avait déjà été nommée dans le budget précédent. Notre expérience de l'année 2024, avec une croissance importante du public qui vient à nos Tables Rondes, nous amène à allouer un budget supérieur à ce poste. Les frais pour le Bureau sont moindres vu la baisse du nombre de membres du Bureau. La participation de l'association aux frais de MVA sera aussi supérieure, vu que de plus en plus d'adhérents atteignent les 7 ans de cotisation et donc la réduction maximale de CHF 4.900.-

Aucune question n'est posée et le budget est adopté à l'unanimité.

9. Demandes des adhérents

Lifecircle n'a reçu aucune demande, ni de la part du Bureau, ni de la part des adhérents.

10. Points divers, récit d'expériences de la Présidente

La Présidente raconte qu'elle a participé à deux MVA lors desquelles le propre psychiatre du patient était présent. Tous deux respectaient la volonté de la personne concernée et étaient prêts à les accompagner lors de ce moment. Ils furent tous deux impressionnés par le fait que l'endormissement se passait de manière aussi paisible et digne. Lors d'une autre MVA, le mari de la personne a lu devant les personnes présentes le récit de la vie de son épouse.

Madame Preisig a eu une surprise : son accompagnatrice de MVA de longue date, l'infirmière Barbara Hettich, a fondé à Pâques une nouvelle organisation de MVA. Comme lifecircle ne prend plus de nouveaux membres, ce serait une bonne nouvelle alternative. La demande augmente, vous pouvez consulter son site www.phoenix-care pour vous informer, et les personnes qui ne sont pas membres de lifecircle peuvent devenir membres de cette organisation.

Madame Preisig remercie les participants d'être venus et invite à 19 h 28 toute l'assemblée à un verre de l'amitié.

La Présidente :

Erika Preisig

La secrétaire de séance :

Yvonne Mischler

Date :